

ACTION URGENTE

AGRESSION CONTRE UNE AVOCATE PAPOUE SPÉCIALISTE DES DROITS HUMAINS

Anum Siregar, une avocate papoue spécialiste des droits humains, a été attaquée par une personne inconnue à Wamena, dans la province de Papouasie, en Indonésie. Elle assure actuellement la défense d'un chef tribal accusé de soutenir des activités séparatistes, et qui est considéré par Amnesty International comme un prisonnier d'opinion. On craint pour la sécurité de l'avocate.

Amnesty International a reçu des informations faisant état d'une agression perpétrée à Wamena (province de Papouasie) contre **Anum Siregar**. Cette avocate spécialiste des droits humains a été attaquée par une personne inconnue vers 23 heures le 16 septembre, alors qu'elle regagnait son hôtel après une audience au tribunal. Armée d'un couteau, la personne qui l'a agressée lui a dérobé son sac et l'a blessée, avant de prendre la fuite. Anum Siregar a été soignée pour ses blessures (deux points de suture au moins) à l'hôpital de Wamena.

Anum Siregar était venue de Jayapura en compagnie d'un confrère pour représenter **Areki Wanimbo**, le chef du conseil tribal de Lani Besar, lors d'une audience préliminaire. Les deux avocats se sont sentis surveillés dès leur arrivée. Ils contestaient la légalité de l'arrestation et de la détention d'Areki Wanimbo, faisant valoir une violation du Code de procédure pénale indonésien. Areki Wanimbo a été arrêté le 6 août après avoir rencontré deux journalistes étrangers qui réalisaient un documentaire sur le mouvement séparatiste en Papouasie. Accusé de soutien à des activités séparatistes, il a été inculpé de « rébellion » au titre des articles 106 et 110 du Code pénal indonésien. Amnesty International considère Areki Wanimbo comme un prisonnier d'opinion.

Anum Siregar est une avocate respectée qui est spécialiste des droits humains. Depuis plus de 10 ans, elle a représenté de nombreuses victimes de violations des droits humains en Papouasie. Elle est également directrice de l'Alliance de la démocratie pour la Papouasie (ALDP), une organisation de défense des droits humains en Papouasie. Il est à craindre qu'elle soit la cible de représailles en raison de son action en faveur des droits humains.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en bahasa indonesia, en anglais ou dans votre propre langue) :

- exhortez les autorités à prendre immédiatement des mesures en vue d'assurer la sécurité d'Anum Siregar, dans le respect de ses souhaits ;
- demandez-leur de mener dans les meilleurs délais une enquête indépendante et impartiale sur les allégations selon lesquelles l'attaque dont Anum Siregar a été victime est liée à ses activités de défense des droits humains ;
- appelez les autorités à libérer Areki Wanimbo immédiatement et sans condition, car il s'agit d'un prisonnier d'opinion détenu uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression ;
- demandez la création de mécanismes spéciaux permettant de garantir la protection des défenseurs des droits humains en Indonésie.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 29 OCTOBRE 2014 À :

Chef de la police de Papouasie

Jotje Mende

Jl. Samratulangi No. 8 Jayapura,
Papua, Indonésie

Fax : +62 967 531014 / +62 967 533396

Formule d'appel : Dear Brigadier

General, / Monsieur,

Directrice générale chargée des droits humains

Harkristuti Harkrisnowo

Ministry of Law and Human Rights

Jl. H.R. Rasuna Said Kav No. 4-5

Kuningan, Jakarta Selatan

12950, Indonésie

Fax : +62 215 253095

Formule d'appel : Dear Harkristuti

Harkrisnowo, /Madame,

Copies à :

Président de la Commission nationale des droits humains (KOMNAS HAM)

Mr Hafid Abbas

Jl Latuharhary

No.4 Menteng Jakarta Pusat

10310, Indonésie

Fax : +62 213 912026

Courriel : pengaduan@komnasham.go.id

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Indonésie dans votre pays. (adresse/s à compléter) :

nom(s), adresse(s), n° de fax, courriel, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

AGRESSION CONTRE UNE AVOCATE PAPOUE SPÉCIALISTE DES DROITS HUMAINS

COMPLÉMENT D'INFORMATION

L'article 2 de la Déclaration des Nations unies sur les défenseurs des droits de l'homme stipule que chaque État a le devoir d'instaurer les conditions nécessaires pour assurer la garantie effective des droits fondamentaux des personnes relevant de sa juridiction. Néanmoins, Amnesty International continue de recevoir des informations fiables concernant des agressions contre des défenseurs des droits humains et des journalistes en Indonésie. En outre, les défenseurs des droits humains sont régulièrement la cible de manœuvres d'intimidation et de harcèlement en Papouasie.

Les activités des observateurs internationaux des droits humains, des organisations non gouvernementales et des journalistes sont soumises à de sévères restrictions en Papouasie. Deux journalistes français arrêtés par la police le 6 août 2014 à Wamena, dans la province de Papouasie, sont toujours détenus pour infraction à la législation sur l'immigration. Selon les informations dont on dispose, Thomas Dandois et Valentine Bourrat effectuaient un reportage sur le mouvement séparatiste en Papouasie.

L'accès libre et sans entraves aux provinces de Papouasie et de Papouasie occidentale n'est pas garanti, ce qui restreint la possibilité d'avoir une information indépendante sur la situation des droits humains dans la région. En mai 2013, la Haut-Commissaire aux droits de l'homme des Nations unies, Navanethem Pillay, a demandé à l'Indonésie d'autoriser les journalistes internationaux à se rendre en Papouasie et de faciliter la venue des rapporteurs spéciaux du Conseil des droits de l'homme de l'ONU.

La plupart des affaires de violations des droits fondamentaux perpétrées dans le passé contre des défenseurs des droits humains, comprenant des cas de torture et d'autres mauvais traitements, ainsi que de possibles homicides illégaux et disparitions forcées, ne sont toujours pas élucidées. Les responsables présumés de ces agissements n'ont pas été traduits en justice. Des cas d'intimidation et d'agression contre des défenseurs des droits humains continuent d'être signalés, et les militants sont également en butte à des poursuites pénales pour diffamation en raison de leurs activités.

Amnesty International appelle le gouvernement indonésien à garantir un environnement dans lequel ces personnes pourront mener leurs activités sans crainte de représailles ou de manœuvres d'intimidation. Le gouvernement doit également mettre en place des mécanismes spéciaux permettant d'assurer la protection des défenseurs des droits humains, faire en sorte que les violations des droits humains commises contre les militants fassent l'objet sans délai d'une enquête efficace et impartiale, et veiller à ce que les responsables présumés soient déférés à la justice, dans le respect des normes d'équité. Les défenseurs des droits humains qui ont été victimes de violations de leurs droits fondamentaux du fait de leurs activités doivent par ailleurs recevoir des réparations.

Nom : Anum Siregar (f) et Areki Wanimbo (h)
Une femme et un homme

AU 232/14, ASA 21/027/2014, 17 septembre 2014